

# Inscriptions

## MATERNELLE

Rentrée scolaire  
2019/2020

**RDV en mairie**  
**du 25 février au 15 mars**

aux horaires suivants :

Lu : 8h-12h / 14h-17h

Ma : 14h-18h

Me, Je, Ve : 10h-12h30 / 14h-17h

Pièces nécessaires aux inscriptions :

- le livret de famille ou acte de naissance avec filiation ou toute pièce justifiant de l'autorité parentale
- un justificatif de domicile de moins de 3 mois
- pour les parents séparés ou divorcés : un justificatif de résidence de l'enfant (jugement de divorce ou attestation sur l'honneur signée par les 2 parents)



Pour les enfants nouvellement arrivés dans la commune, âgés de 6 ans et plus l'inscription à l'école élémentaire Groupe scolaire III au Rhin se fait directement auprès de la directrice de l'école, **Mme RAVIER**, ☎ : 03.88.96.83.02.

Télécharger le dossier  
à compléter sur :

[www.mairie-gamsheim.fr](http://www.mairie-gamsheim.fr)

(disponible également à l'accueil de la mairie)

